



PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 28 MARS 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-huit mars à 18h45

LE CONSEIL MUNICIPAL dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Mme QUENTRIC BOWMAN Morgane, Maire.

Date de convocation : 21 février 2023

Présent(e)s : QUENTRIC BOWMAN Morgane, CAM Jean-Yves, POULIQUEN Thierry, LÉON Marie-Pierre, AILLET Jérôme, JAFFREDOU Annick, CHEMINOT Patricia, TROËL Erwan, LE CORRE Brivael, GUEGUEN Sabrina, VIGNAUD Jennifer, CADIOU Lauren.

Absent(e)s excusé(e)s : OMER Élodie (Pouvoir à QUENTRIC BOWMAN Morgane)

Absent(e)s non excusé(e)s :

Secrétaire de séance : VIGNAUD Jennifer

La séance est ouverte à 18h47.

L'absence de Madame OMER Élodie.

Madame la Maire désigne Madame VIGNAUD Jennifer, secrétaire de séance.

Madame la Maire indique au conseil que le point concernant la convention avec la Paroisse Notre Dame ne sera pas traité ce jour, par manque d'information.

1- Approbation du PV du conseil municipal du 27 février 2023

Le procès-verbal du conseil du 27 février 2023 est approuvé à l'**unanimité**.

2- Demande de subvention : DSIL 2023

Sur les conseils du Service Départemental d'Incendie et de Secours, la commune de Ploudiry engage en 2023 des travaux d'achat, installation et mise en service d'une réserve d'eau incendie.

Le dispositif permettra de renforcer la sécurité incendie de la salle multisport, rue de Kerfeunteun, ainsi que de la zone sud du bourg.

Le projet comprend l'achat d'une poche d'eau contenant 180 m3 d'eau, le terrassement de la zone, ainsi que la sécurisation du dispositif par un grillage.

Le coût prévisionnel du projet est estimé à 12 000 €.

Vu la circulaire du 08 février 2023, relative à la composition et aux règles d'emploi des dotations et fonds de soutien à l'investissement en faveur des territoires en 2023,

Considérant que le projet communal entre dans la famille d'opération « mise aux normes et sécurisation des équipements publics », éligible à un financement au titre de grandes priorités thématique d'investissement,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **AUTORISE** Madame le Maire, ou son adjoint, à solliciter les subventions issues de la dotation de soutien à l'investissement, au titre de l'année 2023, au taux maximum,
- **DÉCIDE** de présenter le projet d'installation d'une réserve d'eau incendie.

Accord du conseil à l'unanimité.

3- Questions et points divers

Les points divers ne sont pas abordés lors de cette séance.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance 19h06.

Signatures

*Jennifer VIGNAUD,
Secrétaire de séance,*

*Morgane QUENTRIC BOWMAN
Maire,*